Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 8 Janvier 1902 No. 8

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

A PROPOS D'ECREMEUSES A L'EXPOSITION DE BUFFALO

Un de nos prétendus compétiteur persiste à fausser les faits et les chiffres à propos du concours d'écremeuses à l'Exposition de Buffalo. Un mensonge n'attend pas l'autre. Mais il y a une fin pour tout, et comme le dit souvent un correspondant: toutes ces écremeuses de seconde ordre tomberont et la Laval restera.

L'écremeuse Laval ayant eu la médaille d'or à Buffalo et la maison dont nous parlons ici ayant eu une médaille d'or pour ses exhibits combinés de barattes, écré- et éprouvettes Babcock, cette maison n'a pas le droit comme elle le fait de proclamer qu'elle a eu Médaille d'Or et Grand Prix pour ses écremeuses dans l'espérance de jeter de la poudre aux yeux à quelque acheteur. On nous dit que les machines "U S" préservent mieux le petit lait. Comme matière de fait, cette partie de l'ouvrage, d'une écremeuse n'a pas donné satisfaction. La moyenne pour le temps entier de l'exposition prouve que la perte du petit lait est trois fois plus considérable que ce qu'on en a publié.

Mais ces assertions, même vraies, ne prouveraient pas l'utilité pratique de la machine, ces "records" ont été obtenus en forçant les machines et les lançant à une vitesse excessive. Voici ce que dit l'ingénieur de l'Ecole Modèle à ce sujet:

Buffalo N. Y. nov. 2, 1901

The de Laval Separator Co.,
74 Cortlandt St. New. York.,

Messieurs:—

Comme ingénieur de l'Ecole Modèle d'Industrie Laitière à l'exposition Pan-Américaine de Buffalo, j'ai été frappé des avantages de l'Ecrémeuse Laval, sur les points suivants. Cette écremeuse travaille aisément et facilement avec un mécanisme supérieur. Je pourrais la faire marcher avec moins de combustible et à plus basse pression que je ne l'ai fait. De fait j'employai quatre fois moins de vapeur "qu'avec l'écrémeuse United States," pour le même ouvrage, et je n'ai jamais forcé mon feu ou ma bouilloire comme j'ai été obligé de le faire avec les "United States." Nous fûmes chagrins de voir la "Laval" nous laisser le 28 juin, et contents de la voir revenir le 9 août. Votre représentant permit au personnel de l'Ecole de faire fonctionne la Laval, tandis que vos compétiteurs, les propriétaires des "United States" eurent continuellement un expert et il ne put faire de record qu'en lançant sa machine à une vitesse excessive de 11.000 à 12.000 révolutions à la minute, diminuant la capacité de la machine et faisant une crème pauvre. Un matin en particulier la crème était si mince que je pris deux heures et vingt à la baratter avant d'avoir du beurre.

Bien que n'étant pas expert dans l'industrie laitière, je possède un diplôme d'ingénieur de 1ère classe et j'affirme que comme mécanisme, comme modèle et fini, économe de combustible et de travail, votre machine peut être surpassée.

Votre tout dévoué
JAMES F. DOWNY.
Ingénieur de l'Ecole d'Industrie Laitière.

Les "records" publiés au sujet de la Laval à l'Exposition de Buffalo ont été obtenus dans un usage pratique et régulier et peuvent être obtenus par n'importe quel Laval; et la machine a fonctionné sous la main des employés de l'exposition et non pas sous la main d'un expert jaloux de ne pas céder sa place.

The LAVAL SEPARATOR CO., Bureaux, magasins et entrepôts pour l'ouest canadien.

248 McDermot Avenue, Winnipeg.
CHICAGO. NEW-YORK. MONTREL

LE MERCREDI SOIR CHEZ M. LOUIS HERBETTE

Il est justement sept heures et quart; le jour est tombé déjà depuis six heures. En octobre, il commence à pleuvoir, et quand le ciel est ouvert, à Paris, sauf en plein midi, il faut allumer les becs de gaz.

Un à un les invités arrivent rue Fortuny: c'est pour le dîner. Il y a dîner chez le distingué conseiller d'Etat tous les mercredis excepté durant les vacances de Monsieur Herbette qui sont généralement de peu de durée: dix ou quinze jours au mois de septembre. Vers sept heures et demi le salon si curieux de construction et si bondé d'objets rares est constamment ouvert aux personnes qui arrivent. M. Herbette s'est toujours plu dans la société des artistes. C'est Messieurs Roty, Benjamin Constant Barthaldi, Dubois, Benner, Bonnat et le reste. Des medecins, des avocats, des industriels, des hommes de lettres, et des professeurs, jusqu'à des étudiants et des diplomates qui fréquentent ce brillant salon. Mais le caractère plus particulier de l'entourage distingué de M. Herbette est, semble-t-il, canadien Chaque Mercredi voit deux ou trois canadiens à la table de la rue Fortuny; et dans la soirée qui suit j'ai déjà rencontré jusqu'à douze et quinze compatriotes.

Le Paris-Canada, ou quelques grands journaux de Montréal auxquels est abonné M. Herbette, annonce-t-il l'arrivée à Paris d'un nouveau canadien, aussitôt *l'oncle des canadiens* vole au-devant de lui, le cherche, et s'il réussit à trouver son domicile, l'invite à dîner la semaine suivante Si le nouveau venu est un artiste il peut être assuré de dîner en compagnie de quelques artistes distingués de Paris s'il est médecin il peut s'attendre à rencontrer M. Brunardel M. Delannay ou d'autres; et ainsi de toutes les professions. Le but de M. Herbette est visible; c'est bien de mettre immédiatement et avec fortes recommandations, le nouveau venu en relation avec les maîtres de la peinture, de la musique, ou de la médecine.

Cher Maître, dira M. Herbette permettez-moi de vous présenter un canadien-français, M. Un Tel, médecin de Montréal, et de vous le recommander tout particulièrement. Je vous serais trop reconnaissant d'aider de vos conseils, de vos expériences et de vos bons avis un français de là-bas. Tous les hommes considérables qui viennent ainsi aux soirées du mercredi savent d'ailleurs très bien qu'ils y rencontreront des canadiens que M. Herbette leur recommandera ils y viennent aussi avec la perspective de travailler quelque peu, à coté de cet infatigable travailleur qu'est le vieil homme d'Etat, pour le bien du Canada français. Ai-je besoin de rappeler les envois considérables de livres, de médailles anciennes de gravures de maîtres prises dans les greniers du Louvre et ailleurs, faits constamment aux institutions d'instruction et d'éducation de Montréal, de Québec de St-Hyacinthe, de Memramcook de Springfield de Fall River, de Naslina etc. Ce sont des collections artistiques que nul musée américain et même que très peu de musées européens possèdent. Il y a tout un comité de spécialistes qui travaillent sous la direction de M. Herbette, qui à la chalcographie du Louvre, qui à la Monnaie, qui aux Bibliothèque Nationale et Administratixe d'où l'on exhume les exemplaires en double d'ouvrages pouvant figurer avec tant d'avantage dans nos petites bibliothèques.

Il n'est pas jusqu'à l'oeuvre des *livres gratuits*, qui n'ait été poussée avec vigueur et désintéressement par M. Herbette qui a pris lui-même la peine de sollicites l'aide et l'encouragement que le comité canadien a reçus en France.

Mais j'en reviens au diner, qui est généralement composé par M. Herbette lui-même. Inutile de dire que ce sont des repas qui honoreraient la table du plus fin gourmet parisien. L'hôte met généralement près de lui un ou deux canadiens en laissant les plus hauts personnages offrir le bras à sa belle mère Madame Bareswille dont l'amabilité et la grande distinction de manières est très connue dans les sociétés les plus choisies M. Herbette est considéré pour être le plus charmant causeur qui se puisse rencontrer; sa conversation est animée, vive, intéressante à cause de ses nombreux voyages et de sa longue expérience. Sa parole est facile, élégante et spirituelle. Les sujets que traite M. Herbette sont préférablement des sujets de grande portée scientifique ou artistique.

Il cherchera par des ruses fort adroites à passer la parole à un de ses hôtes les plus distingués mais ce sera le plus souvent sans succès. On préfère l'entendre; le charme de son esprit et le piquant des sujets qu'il aborde le rangent immédiatement dans une catégorie à part: c'est-à-dire dans celle des seuls connaisseurs et nul n'ose perdre un mot ou interrompre le discours.

En passant au salon vers neuf et demi on y trouve généralement une vingtaine de personnes qui attendent le moment de saluer l' Hôte distingué et de lui présenter des hommages qui sont dénués, me semble-t-il, de fausse sincérité ou d'hypocrisie. Rien n'est plus intime que le cercle de l'Oncle,

Là encore il se met à parler de sujets nouveaux, de questions intéressant le Canada, de la science Un de ses thèmes favoris semble être la paix universelle.

Quand le gros des visiteurs sera parti, M. Herbette invitera les quelques amis qui restent à s'asseoir dans un coin du salon auprès de lui j'ai vu là passer des nuits à s'entretenir avec passion des choses qui l'occupent ou de celles qui intéressent la France. J'ai moi-même quitté sa maison un soir à 2½hrs La sommeil de Monsieur Herbette ne dure pas plus trois ou quatre heures par nuit.

Parfois il nous fera voir une gravure ou une médaille que ses assistants ont dénichée tout récemment dans les collections de la Monnaie; ce sera quelque chose commémorant un fait d'histoire du Canada ou de France et comme telle gravure ou médaille doit aller au Chateau Ramzay ou à l'Université Laval, il prend un plaisir extrême à nous l'apporter pour nous donner une idée des envois qu'il faits chez nous. Et tous les mercredis c'est là même chose.

EDMOND J. P. BURON.
Paris.

LA MALADIE QUI COURT

MONSIEUR LE REDACTEUR,

Je lis sur le Numéro de *l'Echo de Manitoba* daté du 2 janvier, des erreurs si grossières que je me permettrai de les relever, si vous voulez bien m'accorder un p tit espace dans votre intéressant journal. Voici les faits vrais sur ma position dans mon voyage d'inspection de la Municipalité de LaBroquerie.

Les 9, 10 et 11 décembre dernier, se déclaraient dans la ville de Saint Boniface trois cas typiques de petite vérole.

Comme officier de santé de cette ville, je crus de mon devoir de retracer la cause immédiate de ce commencement d'épidémie. Je m'informai auprès des patients qui me dirent que des gens de Ste. Anne étaient venus à Saint-Boniface, avec une semblable irruption, alors j'en fis rapport au bureau de Santé Provincial, qui, parce je parlais français, me délégua.

Le 12, je partis pour Sainte Anne et le premier homme que je rencontrai dans le chemin, et sortant d'un des principaux magasins, était couvert de picote ou petite vérole, mais que les gens dénommaient la "Maladie qui court." Je me rendis à l'hôtel Rock ou j'appris que le voisin, marchand, avait la "Maladie qui court." Je visitai de de suite ce magasin. En effet le propriétaire était couvert de picote, même *confluente*. Après lui avoir dit que c'était bien la picote qu'il avait, il me dit; "ma femme et mon enfant l'ont eu, il y a déjà 2 ou 3 semaines et aussi un grand nombre d'autres." En effet, après inspection, je vis que cette picote avait ses coudées franches dans la Municipalité depuis trois mois.

On n'avait rien fait pour en arrêter la continuation. J'allai trouver l'officier de santé qui me dit que personne ne l'avait consulté. En sa compagnie nous avons visité le village et là il a mis en quarantaine six maisons et même le couvent, qui possédait un cas. A Richer ou Coteau des Chênes, toutes les habitations autour de l'école, étaient infectées. Cet endroit est environ 6 à 8 milles du village. Nous avons trouvé aussi un cas dans la paroisse de LaBroquerie. Aucune organisation n'avait été faite jusqu'alors parce que l'autorité compétente n'en avait pas eu connaissance. Un malade me dit qu'il avait consulté un charlatan chez les Mennonites. (Ca coûte bon marché).

L'Echo dit que c'était pour faire de l'argent; non, M. le Rédacteur ni même pour faire de la politique, mais bien pour sauvegarder les intérets de Saint-Boniface, qui va dépenser $2 ou 3000 pour payer les frais de ses malades qui ont contracté la maladie de personnes qui venaient de cette localité. Je n'accuse personne. Mais les faits sont là pour attester que *L'Echo de Manitoba* se fait l'écho malin de quelqu'un pour crier sur les toits au gaspillage, que je suis alarmiste, qu'il n'y avait rien. S'il en payait les pots cassés, il y a déjà longtemps qu'il serait alarmé et il se renseignerait mieux; et s'il avait voulu voir mon rapport il ne serait pas si tranchant à mon égard. Mais de tout bois on fait de la politique: on veut faire croire que tout le monde est noir excepté M. ... et quelques uns de son acabit. Ce sont de petits moyens destinés à leurrer le peuple. Mais le bon peuple ne se prend pas aussi facilement. Cette picote est anodine. Personne n'en est mort. On exprime des doutes après que les autorités médicales de la province et d'ailleurs ont déclaré que c'est bien la petite vérole. Par exemple on n'a pas crié bien fort contre le gouvernement Laurier qui a dépensé cinquante mille piastres pour arrêter l'épidémie dans les Territoires du Nord-Ouest et que l'inspecteur fédéral, M. l'inspecteur D. Patersen, de Winnipeg, a voyagé à son su et vu tout l'été; c'était pardonnable! c'était l'œuvre du gouvernement libéral. Soyez plus juste et plus impartial. Ce qui est bien et honnête pour l'un doit l'être aussi pour l'autre.

Pardon, M. le Rédacteur, de prendre tant d'espace, mais j'ai la douce confiance que ces quelques faits vrais intéresseront les lecteurs modérés et que tout ce qui a été fait l'a été pour le plus grand bien de la population du Manitoba. Merci.

J. H. O. LAMBERT,
Officier de Santé.

—Hier a été la première séance du conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire Bleau.



Mercredi 8 Janvier 1902

LE MANITOBA

EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

Une Nouvelle Question Scolaire

Les journaux de Winnipeg nous ont instruits des sollicitudes très vives qu'inspiraient les Galiciens à certains groupes d'éducateurs. Tout cela germait depuis quelque temps sans doute, car la manifestation s'est produite avec l'éclat révélateur d'une tension prolongée.

L'éducation des Galiciens ne doit pas être négligée, c'est évident et de toute justice.

Mais une éducation est-elle vraiment négligée quand elle ne se développe point selon certaines méthodes? C'est l'avis du groupe qui a, sinon posé, du moins intensifié le problème. Ce n'est point le nôtre.

C'est d'autant moins notre avis dans le cas actuel que les membres de la députation qui sont allés entretenir le gouvernement de leurs projets, ont trop laissé voir le but ultérieur qui est au fond de leurs sollicitudes.

La plus grande partie des Galiciens sont des catholiques. Il eut été de simple convenance pour les promoteurs de ce mouvement d'appeler les têtes dirigeantes parmi les catholiques à prendre l'initiative dans une matière d'un si grand intérêt. On ne l'a point fait. D'où nous pouvons sans injustice inférer que l'on veut agir en dehors de nous, sans nous et au détriment des principes catholiques bien connus en matière d'éducation; au détriment, par conséquent, des intérets catholiques en cette province.

Quelle que puisse être d'ailleurs la sincérité de quelques uns des membres de cette délégation, la démarche de celle-ci, dans son ensemble, est un nouvel acte d'hostilité contre nous. Croit-on vraiment que nous y puissions donner la main?

Comme il arrive assez souvent même au sein des situations les plus graves, il s'est produit au cours de l'entrevue un incident qui ne va pas sans quelque divertissement pour nous.

On a fait une loi pour nous priver de notre langue dans l'enseignement. Car, c'est, au fond, le but que l'on s'est proposé en créant, pour les classes inférieures, le rouage des livres bi ingues.

Or, il se trouve maintenant que cette disposition de la loi se retourne contre ceux qui l'ont inspirée ou approuvée, et se montre propice aux Galiciens, que l'on veut également détacher de leur langue!

Grand émoi parmi ces messieurs, qui veulent tout mettre à leur niveau!

Mais qu'on fasse disparaitre ce paragraphe de la loi, s'écrient-ils en chœur!

Pas si facile! leur repond-on, Et les voilà qui battent les buissons de droite et de gauche pour sortir de l'impasse.

C'est un peu notre revanche Nous n'en tirons cependant point un grand réconfort. Car, cet incident n'améliore en rien la situation générale; il nous laisse toujours sous le coup des décrets persécuteurs; il démontre une fois de plus que c'est le propre des lois bâtardes de ne satisfaire personne, de prolonger le malaise au sein des populations, de nuire aux intérêts les plus graves d'un pays.

A la suite de cette première manifestation, il y a eu, comme l'on devait s'y attendre, une contre-manifestation.

Une assemblée de catholiques s'est tenue à Winnipeg où Mgr. l'Archevêque se trouvait présent et où Sa Grandeur a revendiqué les droits des siens. Cette manifestation s'est terminée par le choix d'un comité, qui doit aller à son tour mettre devant le gouvernement son côté de la question.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

A PROPOS DES QUETES

—POUR—

Le Diocese de Saint-Albert

LETTRE DE MGR. GRANDIN.

Aux Révérendissimes Seigneurs Archevêques et Evêques de la Province civile de Quebec.

Monseigneur,

Hier, j'ai voulu voir, dans le détail, avec Mon Révérendissime Coadjuteur et les autres membres du conseil diocésain, l'état de nos finances. Nous avons eu la douleur de constater qu'en réunissant tout ce que nous pouvons avoir en différentes places, nous avons à peine de quoi pouvoir continuer nos œuvres l'espace de deux mois. Je dois avouer que je n'en ai pas été surpris, et dans cette prévision, depuis plus d'un an j'ai cherché et fait chercher si nous ne pouvions pas solliciter la charité des chrétiens que nous n'avons pas encore fatigués par nos demandes. Malheureusement je ne rencontre qu'impossi, bilité partout. Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons nous adresser à la France, et par toutes les tentatives que j'ai faites ailleurs j'ai pu constater que nous n'avions aucune chance, où nous ne sommes pas connus. J'aurais voulu, Monseigneur, épargner à Votre Grandeur ce nouvel ennui, car je sais que vous aussi, vous avez une foule d'œuvres à soutenir et à fonder. Je sais trop que, presque toujours, il y a quelques missionnaires de la Province ecclésiastique de Saint-Boniface à solliciter la charité de vos chrétiens. Ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que je me décide à le faire. Mais enfin il faut vivre, il faut bon gré mal gré étendre et solidifier le Règne de Dieu dans ce pauvre pays et pour cela nous avons à surmonter des obstacles que nous n'avions jamais prévus autrefois.

Il y a 30 et 20 ans, nous pouvions souffrir de la pauvreté sans trop d'inconvénients. Nos habitations n'étaient, dans le principe, que de pauvres huttes. Nos chapelles, quand elles pouvaient être séparées de la hutte que nous habitions, étaient de la plus grande simplicité, et le plus souvent construites par le missionnaire lui-même, aidé d'un Frère et quelquefois d'un Sauvage. Nos habits pouvaient être rapiécés sans qu'on y trouvât à redire. Tout cela n'est plus possible aujourd'hui. De plus la population n'est plus la même, et malheureusement elle nous est arrivée presque comme une avalanche, de partout, de tout pays, de toute nation, de toute religion; et souvent sans religion aucune.

Que de pauvres catholiques qui ont à peu près perdu la Foi et surtout oublié les pratiques religieuses! Ces catholiques très souvent s'établissent loin de nous, leur indifférence les porte non pas à chercher le Royaume de Dieu avant tout; c'est là le moindre de leurs soucis. Il nous faut les chercher, comme des brebis égarées, et si le missionaire leur demande de payer ses dépenses de voyage: Ho! lui dit-on, on le voit bien, les prêtres sont partout les mêmes, ils demandent toujours de l'argent.

Nous sommes nous-mêmes devenus plus nombreux, nos établissements se multiplient nécessairement. Dans ces conditions, l'allocation de la Propagation de la Foi, nos industries et économies ne nous suffisent plus. Pendant longtemps nous recevions des secours particuliers de bienfaiteurs spéciaux. De ces

bienfaiteurs plusieurs ont disparu et ceux qui vivent encore ne peuvent plus' par suite de la persécution (en France), nous secourir comme autrefois.

Prévoyant l'embarras où nous nous trouvons aujourd'hui, j'avais prié le cher Père Lacombe, de profiter de son voyage en Europe, pour tâcher de nous procurer des secours. Je l'engageais même à prolonger son absence, s'il trouvait moyen de quêter avec avantage dans quelques-uns des pays qu'il visitait. Mais toutes ses démarches n'ont abouti qu'à le décourager et à le convaincre que la chose était impossible. Le cher Père profita d'une audience privée que lui accorda Sa Sainteté le Pape Léon XIII, et lui fit part de la mission que je lui avais confiée. " Mais, reprit Sa Sainteté, c'est aux Evêques du Canada qu'il faut vous adresser, vous faites partie du Canada et le Canada doit vous aider". Sans doute le cher Père n'osa pas objecter que nous craignions d'être par trop indiscrets vu que nous avions si souvent sollité la charité de nos frères du Canada. C'est sans doute aussi la même raison qui avait, jusqu'à présent, empêché ce Père de me faire connaître ce que lui avait dit Sa Sainteté. C'est hier seulement, au conseil, qu'il nous fit cette révélation. La crainte d'être par trop indiscret me porterait aussi à hésiter, mais nous sommes arrivés à un point où toute hésitation est impossible.

Mais, je sens que je ne puis tarder d'aller rendre compte à Dieu de mon administration. Je me réjouissais des progrès de la Foi dans notre Nord-Ouest. Je n'aurais jamais prévu y voir ce que je vois et en plusieurs circonstances, je me disais avec bonheur:

"Maintenant je puis chanter mon *Nunc Dimittis*" et mourir en paix; mais en constatant l'impossibilité où nous sommes, où je vais laisser mon digne successeur je ne puis me défendre d'une bien pénible inquiétude, et je tiens, pendant que Dieu m'en laisse encore la force, à faire au moins ce qui m'est possible, pour conjurer le mal. C'est ce possible, Monseigneur, que je fais en vous traçant ces lignes.

Veuillez donc excuser ma liberté et permettre, pour peu que la chose soit possible, qu'un ou deux de nos missionnaires aillent tendre la main de pauvres mendiants auprès de vos diocésains.

Sans doute qu'avec le temps ce malaise diminuera. Déjà j'ai quelques localités où le prêtre trouve sur place les moyens de se soutenir. Mais tous nos nouveaux venus sont extrêmement gênés, pendant quelques années, même ceux qui arrivent avec quelques fonds, que les frais d'établissement ont bientôt absorbés Il leur faut supporter une foule de taxes. Beaucoup de nos immigrants n'étaient point taxés, ou du moins ne croyaient pas l'être, dans le pays d'où ils viennent, parce que leur gouvernement se chargeait du support du prêtre et des constructions d'églises et de presbytères.

Cependant avec le temps, l'aisance augmentera et pour ce qui est des Blancs, au moins, ils pourront faire ce que font vos diocésains. Mais ce n'est pas encore de sitôt que nous pourrons taxer nos diocésains ou paroisses, pour le soutien de l'Evêque et des œuvres diocésaines; nous serons trop heureux quand ils pourront soutenir leurs prêtres, bâtir leurs églises, écoles et presbytères. Pour les sauvages, il nous faudra toujours, ou du moins bien longtemps encore, tout faire pour eux. sans aucune rétribution. Il nous faut et il nous faudra longtemps les secourir nous-mêmes.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble suppliant au nom de J.-C. et de M. I.

(Signé) † VITAL J. O. M. I.
Ev de St-Albert.

St-Albert,
octobre 3, 1901.

DE WINNIPEG A PORT ARTHUR

Le 30 décembre, la ville de Port Arthur a donné un grand banquet à MM. MacKenzie et Mann à l'occasion de l'inauguration de la voie ferrée du C. N. qui va de Winnipeg à Port Arthur. Il y avait là un bon nombre de personnes de Winnipeg. Les discours prononcés manifestaient tous de la satisfaction de voir cette ligne de chemin de fer construite. C'est un événement important, et pour Port Arthur qui se développera beaucoup, et pour l'Ouest Canadien qui acquiert une ligne de plus pour transporter ses énormes masses de blé.

NOCES D'ARGENT

M. et Mme Abraham Guay, de Saint-Boniface, ont célébré le 25ème anniversaire de leur mariage le 6 du courant. Il y a eu à cette occasion présentation de cadeaux et très jolie soirée chez M. et Mme Guay. Nous leur offrons nos meilleures félicitations ainsi qu'à leur famille.

ECOLE NORMALE

Les cours de l'Ecole Normale sont ouverts depuis hier, dans la salle du "Bazar," sous la présidence des inspecteurs Goulet et Young.

Feu M O Monchamp

Nous avons aujourd'hui le regret bien sincère d'annoncer à nos lecteurs que M. Onésime Monchamp, de Winnipeg, est mort lundi soir, après plusieurs semaines de maladie. Il s'est éteint paisiblement, entouré de tous les soins et muni des sacrements de l'Eglise.

D'un caractère aimable et conciliant et d'une haute honorabilité, feu M. Monchamp était très estimé de tous ceux qui l'ont approché, et ils sont nombreux; homme de religion et de charité, il a généreusement secouru bien des détresses et assisté bien des œuvres; plusieurs de nos communautés lui doivent une place d'honneur dans la liste de leurs bienfaiteurs.

Le défunt possédait une belle fortune qu'il avait laborieusement amassée dans ses robustes années. M. Monchamp naquit à Saint Constant (P. Q.) en 1833; il quitta le toit paternel à 18 ans pour gagner sa vie. Après avoir séjourné dans l'Ontario et le Wisconsin, puis au Minnesota, il arriva au Fort Garry le 6 janvier 1863; lundi dernier, jour de sa mort, était donc le 39ième anniversaire de son arrivée au pays. C'est dire que le défunt a assisté aux débuts de Winnipeg et de la province et il conservait de ces débuts, parfois tourmentés, de nombreux et intéressants souvenirs. M. Monchamp fit d'abord ici le commerce, puis établit l'Hôtel du Canada qui existe encore aujourd'hui.

Depuis un bon nombre d'années, M. Monchamp était retiré des affaires et jouissait en paix de la jolie fortune qu'il avait su se créer.

Il s'était marié en 1883 à Melle Chenet, de Boston; il laisse une fille unique, Melle A. Monchamp.

Nous offrons à Mde et à Melle Monchamp l'expression de nos profondes sympathies, partagées par de nombreux amis.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures à l'église Ste. Marie.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant une association dont l'objet est de favoriser l'étude de la finance, des mathematiques et de la comptabilité, et pour ce établir telles succursales qui seront nécessaires; pour établir différentes classes de membres et en déterminer les termes et conditions; pour accorder des diplômes à ses membres; pour s'affilier à aucune autre institution ayant la même ou des fins analogue; pour avoir et disposer de biens mobiliers et immobiliers, pour faire des règlements pour la bonne administration des affaires de l'association et pour faire tous autres actes nécessaires aux fins susdites,

CHRYSLER & BETHUNE,
Ottawa,
Déc. 5 1901, Procureurs de requérants.

INSTITUTRICE DEMANDES

Pour l'école de Bellegarde No. 50. Devra commencer le 15 mars; pour huit mois salaire $35,00 par mois avec logement.

Enseignement du français et de l'anglais Certificat de 2eme classe au moins requis.

Toute communications devra être adressée à

J. F. GENTES.
Bellegarde P. O.
N. W. T.

MARIAGES

M Frs Coupal, de Qu'Appelle, conduira demain à l'autel Melle Berthe Dubuc, fille de l'Hon juge Dubuc. Le mariage sera célébré à la chapelle privée de l'Archevêché.

Lundi soir, les nombreux amis de M. J. Bte Côté, de cette ville, se réunissaient au "Bazar" pour lui offrir un cadeau à l'ocassion de son prochain mariage avec une gentille canadienne-française de Montréal, Mlle L. Richard.

Ce cadeau, c'était un riche buffet, à compartiments variés, pourvu de larges miroirs et d'une belle ornementation.

Ce fut M. Potvin qui fit cette présentation, et il s'en acquitta bien.

M. Côte fit un joli discours de réponse où le sérieux et le gai eurent tous deux leur bonne place et où il trouva de délicates paroles à l'égard de sa future compagne.

Cette réunion d'amis fut on ne peut plus agréable.

M. Côté est parti hier pour Montréal où il se mariera le 14 du courant. D'avance nous lui présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

HOTEL DE VILLE

Les comités permanents et spéciaux du conseil de ville pour l'année 1902 sont ainsi constitués : Finances MM. Collin Frs. Jean, Lavoie et Gauvin. M. Gauvin est président. Comité des Travaux Publics, MM Turenne, Pelletier, Jean et M. Lamontagne, M. Turenne est président. Comité de Police et Feu, MM. Lavoie, Collin, J. Couture et Gauvin, M. Lavoie est président. Comité de Santé et Licence, MM. Pelletier, Turenne, Lamontagne et Couture, M. Pelletier est président.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

Avez vous besoin de vaisselle. Allez chez Collin & Cie.

M. A. Gauvin a été nommé pro-maire pour le premier trimestre de l'année 1902.

Avez vous besoin d'Epiceries. Allez chez Collin & Cie.

—La réouverture des classes au couvent de Ste Anne aura lieu le 13 courant.

Avez vous besoin de chaussures. Allez chez Collin & Cie.

—Les classes dans nos différentes maisons d'éducation sont commencées de nouveau.

—Avez vous besoin de marchandise sèches. Allez chez Collin & Cie.

—MM. Eugène Paradis et A. Marion ont été nommés auditeurs des livres de la ville pour l'année 1901.

Avez vous besoin du bois où du charbon. Allez chez Collin & Cie.

—M. Arthur Bertrand, de Winnipeg, vient de passer avec succès des examens en pharmacie. Nos félicitations.

Collin & Cie paye les plus haut prix du marché pour le grain et aussi les produits de la ferme.

—Il y avait le jour des Rois, joyeuse soirée chez M. et Madame A, L. Auger, en l'honneur de Melle Bonin, de Port Arthur, qui est l'hôtesse de Mde Auger depuis quelques jours.

—Mde Vve Bériault, de la Rivière La Seine, est morte vendredi des suites d'une chute qu'elle fit à côté d'un trottoir il y a une couple de mois; c'était une personne fort âgée,—nonagénaire—née au pays et qui avait bien connu Mgr. Provencher. Ses funérailles ont réuni un grand nombre de personnes.

—Les Sœurs de l'Hôpital St-Boniface et de St-Roch, offrent leurs plus sincères remerciments avec leurs souhaits de bonne année, aux personnes dont les noms suivent, pour leurs généreux cadeaux de Noël et du jour de l'An. Messieurs Bryan & Co. L J. Collin, Cranston, J. Campbell, Ashdown, Czeniguwitch, Mrs. S. A. D. Bertrand, W. Drewrey, H. Beliveau, P. Gosselin Jean Bross, McLeod Holiday, Gobeil & Pelissier, Mrs. Hickson Son. Hudson's Bay Co., Erzinger, G. Galt McDonagh & Shea, M. Rocan, J. Turenne, F. Trudeau, Dr Lauther, Mrs J. A. Sénécal, Mrs Sterenich.— Elles remercient aussi Messieurs les Directeurs de Free Press, Morning Telegram. Le Manitoba, The Voice, Town Topics, pour l'envoi des journaux à leurs pauvres malades.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à " Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS.

AVIS est par les présentes donné que le Canadian Northern Railway Company fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session, d'un acte autorisant la compagnie à construire les lignes suivantes de chemin de fer, à savoir :

1o. D'un point sur la ligne de la Compagnie entre Port Arthur et Fort Francis ; de la en direction Nord-est et Sud-est vers la ville de Québec ; et de différents points de cette ligne à Port Arthur, Ottawa et Montréal ;

2o. D'un point sur la ligne de la compagnie à ou près de McCreary station, Manitoba, vers la frontière sud de Manitoba ;

3o. D'un point sur la ligne de la compagnie du rétrécissement du Lac Manitoba à un point entre Edmonton et la Passe Yellow Head.

4o. D'un point sur la ligne de la Compagnie près de Swan River à la côte du Pacifique à où près de la rivière Skeena, via la Passe la Rivière-au-Pin.

5. D'un point sur la ligne à l'est d'Edmonton dans l'Alberta ou la Saskatchewan à Red Deer River ;

6o. D'un point sur la ligne de la Compagnie près de Hanging Hide River (Saskatchewan) à l'embouchure de la Carrot River, près de Pasmission.

AUSSI autorisation d'augmenter le capital de la compagnie et l'autorisant à émettre du stock, débentures et autres sécurités en rapport avec l'acquisition de vaisseaux, hotels, terminus et autres propriétés ; et pour acquérir et utilser des pouvoirs d'eau pour établir des pouvoirs électriques ou autres et pour utiliser le surplus du pouvoir; et pour acquérir ou établir des places de repos et pour aider les colons établis sur les terres longées par les chemins de fer de la compagnie ; pour améliorer les terres de la compagnie et pour acquérir et posséder des terres en dehors du Canada ; AUSSI confirmant l'amalgamation entre la Compagnie et la Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company."

Daté ce 24ième jour de Décembre 1901.

J. M. SMITH,
Sécrétaire.

Avez vous besoin de fleur Allez chez Collin & Cie.

Chronique de la Province

SAINT-FRANCOIS-XAVIER

Le docteur et Mme Marsolais ont donné le 3 janvier, une jolie soirée à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du docteur. Il y a eu au nom des amis, présentation d'adresse et d'un service de table, par M. Lerew. La soirée s'est passée fort agréablement et montre dans quelle estime on tient le docteur et Mme Marsolais dans la paroisse.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Qui n'a pas vu Noël et le jour de l'An au Canada ne peut se faire une idée du cachet spécial que ces fêtes y revêtent ; il semble que chaque paroisse forme une seule et même famille tant les cœurs sont unis dans le même élan de foi, et de bonheur. De foi, pour fêter Noël, car tous sans exception, si j'en juge par Saint-Jean-Baptiste, se pressent pour assister à la Messe de Minuit, tous aussi pour s'approcher de la Sainte Table et dans un ordre et recueillement parfaits. C'est bien là que l'on peut dire d'une paroisse, ce n'est qu'une famille en voyant ces huit cents convives réunis aux même banquet, celui qu'offre le Nouveau. Né. Les Offices du jour sont suivis avec la même assiduité ; et encore ceux du jour de l'an et de l'Epiphanie. Il n'est pas étonnant que tant de foi amène une part égale de les bonheur, il rayonne sur tous fronts s'épanouit sur tous les visages qui se montrent souriants chacun à tous pour exprimer les vœux qui émanent des coeurs. Sur le portail de l'Eglise, à la sortie de la messe qui ouvre l'année nouvelle, tous se cherchent, les mains se tendent, se serrent, c'est un échange de souhaits qui va se continuant tout le long des routes jusques dans l'intérieur de chaque foyer. Mais pénétrons dans ces intérieurs, où la joie s'est assise en souveraine ; chaque famille est réunie en grand complet ; chez plus d'un, l'aïeul est entouré des arrières petits enfants ; c'est douce chose de voir ces boucles d'or angéliques rayonner au contact des neiges éclatantes qui couronnent ces sommets vénérables de 70 et 80 ans Partout on est en fête, mais dans la douce fête intime de famille! On se recoit et on veille les uns chez les autres; de Noël aux Rois chaque maisonée à tour de rôle réunit son voisinage et alors on cause, l'on rit, l'on chante : tout cela est de parfait aloi, comme jadis dans la bonne vieille France dont plus d'un conte, plus d'une ancienne chanson retentissent en ces réunions joyeuses. J'ai eu le plaisir d'en entendre plus d'une, admis à avoir ma part de ces fêtes familiales où l'accueil me fut si bon et si cordial que je n'en perdrai jamais le souvenir.

Un Français de St. Jean-Batiste.

REMERCIEMENTS

Les Soeurs de l'Hospice Taché, offrent leurs plus sincères remerciements aux devouées Dames Patronnesses, pour le bienveillant interêt qu'elles ne cessent de porter toujours à leurs chères petites orphelines. Le bel arbre de Noël, ployant sous les beaux et nombreux joujoux, entremêlés d'effets utiles et classiques, et se déchargeant copieusement dans tous ces petits bras enfantins, au sons harmonieux d'un orchestre choisi, démontre bien, à lui seul, leur grande générosité et leur ingénieuse et compatissante charité.

En retour, devouées Dames Patronnesse, Messieurs les Musiciens, et tous ceux qui ont bien voulu nous favoriser de dons en cette belle fête de Noël. Agréez la suprême ressource de la reconnaissance impuissante : Oui puisse la prière fervente de l'enfant faire pleuvoir avec abondance les joies et les bénedictions du Ciel sur vous tous, généreux bienfaiteurs.

LA VIE UN FARDEAU

L'ETAT DE M. GARDINER, SMITH'S FALLS

IL PASSE DES JOURS DANS LA MISÈRE ET DES NUITS DANS L'INSOMNIE—LES MAINS, LES PIEDS ET LES MEMBRES RAIDES ET ENFLÉS.

Du "Record," de Smith's Falls, Ont. :

"On raconte des merveilles des Pilules Roses du Dr Williams pourquoi ne les essayez-vous pas?"

Ces paroles étaient prononcées à l'adresse de M. Andrew Gardiner, de Smith's Falls, par un ami alors qu'il était plongé dans le désespoir, à la vue de son état physique. Depuis trois ans il avait tant souffert que la vie lui presait. Alors ses mains, ses pieds et ses membres étaient raides et enflés et il était constamment tourmenté de piqûres, de sensations d'affaissement de son corps qui ne lui donnait aucun repos ni jour ni nuit; maintenant il est aussi robuste qu'il n'a jamais été la raideur, l'enflure et les sensations d'affaissement sont toutes disparues. Il attribue tout cela aux Pilules Roses du Dr Williams

M. Gardiner est un homme d'environ 65 ans, un vieux résident hautement respecté de Smith's Falls. Ayant beaucoup entendu parler de l'amélioration de sa santé par les Pilules Roses du Dr Williams, le "Record" a envoyé un reporter pour s'assurer de l'exacte vérité et M. Gardiner lui raconta en substance ce que nous publions plus haut. Il a dit qu'il avait reçu les soins de nombre de médecins — de bons médecins comme sont ceux du pays — mais n'obtint aucun soulagement. Il fut amené à comprendre que son mal avait sa source dans la mauvaise circulation du sang, mais rien ne lui fit de bien. Il ne pouvait se chausser, ses pieds étaient trop enflés, et quand il essayait de marcher, ses jambes étaient comme des bâtons. En fin de compte, on lui conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Il en prit six boites, disait-il, mais il ne voyait pas qu'il fût beaucoup mieux. Il était résolu de les mettre de côté, mais on l'engagea à en continuer l'usaga un peu plus longtemps. Après en avoir pris dix boites il était beaucoup mieux et quand il eut fini la douzième doîte, il était si bien qu'il cessa complètement d'en prendre. Plusieurs mois se sont écoulés depuis et aucun retour du mal ne s'est manifesté. Quand le reporter le vit, il avait ses chaussures ordinaires et disait qu'il pouvait monter et descendre de buggy aussi bien que n'importa quel homme de son âge dans le pays.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont les amies des faibles et des malades. Elles surpassent tous les autres remèdes par leurs qualités toniques et renforçantes, et rendent joyeuses, actives et robustes les personnes faibles et découragées. Ces pilules sont vendues chez tous les marchands de remèdes, où on peut les avoir franco par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

The Canadian Northern Ry Co.
HORAIRE
Prend effet le 10 Déc. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar. jeu. sam.....	....	7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun. mer. ven......	11 30	....	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi......	....	7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi........	7 15	....	22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend...	16 45	13 00	19 00
Dauphin à Swan River et Erwood, sam..........	....	8 20	21 45
Erwood et Swan River à Dauphin, lun...........	5 00	....	18 20
Dauphin à Swan River, merc..........	....	8 20	15 20
Swan River à Dauphin, jeud...........	....	8 00	15 00
	EST	OUEST	AR.
Winnipeg à Grandview, jeud...........	....	7 30	21 15
Grandview à Winnipeg, vend........	7 30	....	22
Dauphin à Grandview et retour, mar........	13 30	9 00	15 45
Winnipeg à Warroad et Beaudette et stations intermédiaires, lund. et jeud..........	8 20	....	19 00
Warroad et Beaudette à Winnipeg, mard. et vend........	....	6 00	16 40
Winnipeg à Redford et retour, merc. et sam...	8 20	12 40	16 40

D. B. HANNA, Surintendant Gén.

FEUILLETON DU MANITOBA



No 39

XVIII

"Tout est là, mon ami ; la vie n'est qu'un voyage de quelques jours, ce voyage est pénible ou agréable, long ou court, gai ou triste ; mais il se termine fatalement à la mort. Le tout est de ne pas se laisser surprendre et de faire pendant cette vie ample provision de bonnes œuvres, pour paraître les mains pleines devant Celui qui doit nous juger.

"Vous êtes heureux, mon cher ami, d'avoir reçu dans votre famille une éducation chretienne, et je bénis Dieu qui vous a conservé la foi au milieu des épreuves de ce monde.

"Vous serez peut-être curieux de savoir quelle est ici mon existence : la prison de Mazas est construite, vous le savez sans doute, d'après le système cellulaire ; nous sommes comme les Chartreux, nous avons chacun notre chambre. Elle est petite, le mobilier se compose d'un lit, d'une chaise, d'une table et d'une cruche, c'est le nécessaire. La nourriture est frugale, mais suffisante pour des hommes qui ne font aucun exercice. Je crois savoir que nous devrions avoir tous une heure ou deux de promenade au préau, jusqu'à présent cette petite douceur ne nous a pas été accordée. Si j'avais mon bréviaire et quelques livres de piété, je me trouverais assez heureux, malheureusement ceux qui m'ont arrêté ne m'ont permis de rien emporter ; je dis mon chapelet et je médite, je me prépare à la mort, et Dieu me fait la grâce d'y penser sans aucun trouble. Je suis entre ses mains et je me jette dans son amour comme l'enfant entre les bras de sa mère.

"Adieu, mon cher ami, si cette lettre vous parvient, priez pour moi, demandez à Dieu que je fasse en tout sa sainte volonté, aussi longtemps qu'il lui plaira de me conserver en vie, et si vous apprenez ma mort, priez-le d'abréger pour moi le temps de l'expiation. Je prie et je prierai tous les jours pour vous.

"Tout à vous en Notre-Seigneur,

"C. DURAND, S. J."

La promenade règlementaire qui avait d'abord été refusée aux prisonniers, leur fut accordée quelques jours plus tard. On les faisait descendre dans une cour, par groupes de huit ou dix, ils pouvait s'y promener pendant une demi-heure, puis on les faisait remonter, pour laisser la place à d'autres. Pendant ces courtes récréations, le P. Durand eut le bonheur de retrouver un de ses confrères, le P. de Bengy, jésuite comme lui, comme lui aumônier militaire pendant toute la guerre, et comme lui enfin otage de la Commune. Plusieurs jours se passèrent sans que rien ne fût décidé sur leur compte, les gardiens leur annonçaient souvent que leur mort était décidée, et qu'ils seraient prochainement fusillés, mais tout le bon [illegible] nait à ces menaces, et quelques-uns commençaient à espérer qu'on les avait oubliés.

Un jour un ordre de Raoul Rigaud arriva à la prison ; les troupes régulières étaient entrées à Paris, elles s'avançaient vers Mazas, et le gouvernement de la Commune, craignant qu'on ne lui enlevât les otages, avait decidé de les transférer à la grande Roquette.

Garreau, le directeur de Mazas, venait de faire ouvrir toutes les cellules, on fit descendre les détenus et on les enferma par groupes dans les différentes salles du greffe. Après une heure d'attente, pendant laquelle les prisonniers cherchèrent en vain à savoir le sort qui leur était réservé, deux fourgons de la Compagne de Lyon, réquisitionnés par le comité central, entrèrent dans la cour. On y entassa à la hâte quarante détenus, qui furent immédiatement conduits à la grande Roquette, les autres, au nombre de vingt-six, y arrivèrent dans la soirée. Ils furent conduits dans la grande galerie de la quatrième section. Chaque prisonnier fut appelé; en commençant par Mgr Darboy, M. Bonjean et M. Deguerry, puis ils furent poussés chacun dans une des quarante-six cellules qui bordent cette galerie et enfermés d'un tour de chef ; dans le langage des prisons, ils étaient *bouclés*.

L'obscurité était si complète qu'ils ne pouvaient se rendre compte d'abord de l'endroit où ils étaient renfermés ; mais en s'avançant à tatons, ils reconnurent bientôt que leur prison n'avait que trois mètres en tout sens et que tout le mobilier consistait en une maigre couchette ; ils n'avaient ni table, ni chaise, pas même la cruche traditionnelle.

Le lendemain matin cependant une agréable surprise leur fut ménagée ; ils furent appelés tous ensemble à descendre dans la cour, où ils furent laissés libres une partie de la journée. Ce fut un véritable adoucissement pour eux, les amis pouvaient se retrouver, se faire part de leurs craintes et de leurs espérances, se faire de mutuelles recommandations pour le cas ou quelques-uns échapperaient à la mort. Le P. Durand, après avoir salué l'archevêque et reçu sa bénédiction, s'était rapproché des autres et pendant quelque temps avait oublié les angoisses.

Tout à coup il remarqua un vieillard dont la présence n'avait pas encore attiré son attention, sa tête était chauve, quelques mèches de cheveux argentés qui croissaient encore au bas de son crane flottaient sur le col de son habit, il était courbé et semblait marcher avec beaucoup de difficultés ; ce vieillard, c'était l'ancien banquier Lerentier. Le P. Durand se hâta de son côté, quand il fut près de lui :

—Vous paraissez bien fatigué, Monsieur, voulez-vous me permettre de vous offrir le bras pour vous soutenir.

—Volontiers, répondit le vieillard sans se retourner.

Et il avançait la main pour saisir l'appui qu'on lui offrait, quand il apercût la robe du prêtre.

—Un curé! fit-il en se reculant, je n'ai jamais eu de rapport avec vous ni avec vos pareils et n'en veux point avoir.

—Nous sommes prisonniers tous deux, Monsieur, et cette similitude de malheur nous crée une confraternité qui devrait nous faire oublier tous les autres sentiments,

—Encore une fois, je ne veux avoir rien de commun avec vous, laissez-moi.

—Si la robe que je porte, si le caractère sacerdotal qu'elle annonce vous sont désagréables, permettez-moi d'invoquer un autre titre à votre bienveillance : nous nous sommes connus autrefois, Monsieur Lerentier,

Le vieillard se retourna vivement :

—Vous me connaissez, vous?

—Je vous connais, et si vous vouliez vous donner la peine de consulter vos souvenirs, ils vous rappeleraient peut-être d'anciennes relations...

—Je n'aime pas les énigmes, si vous tenez à me faire savoir qui vous êtes, dites-moi votre nom.

—Avez-vous oublié, Monsieur que vous eûtes autrefois un ami du nom de Durand?

Le vieillard sursauta, ses traits se contractèrent,

—Durand ! s'écria-t-il, oui...il fut mon ami, mais moi...Non, ce n'est pas vrai... Qui vous a donné le droit de m'accuser?...

Le Jésuite surpris :

—Je ne vous accuse pas, Monsieur. Si je vous ai parlé de votre ancien ami, c'était seulement pour réveiller dans votre cœur des souvenirs que je pensais devoir vous être agréables.

—Agréables !...exclama le banquier comme saisi d'une soudaine terreur.

Puis faisant un violent effort sur lui-même pour paraître calme :

—Qui donc êtes-vous ?

En même temps il dardait sur son interlocuteur un regard anxieux, et comme celui-ci ne se hâtait pas de répondre :

—Vous ressemblez...sériez-vous ? ..

—Je suis Charles Durand.

—Et c'est vous qui venez hypocritement m'offrir je ne sais quel secours dont je n'ai que faire ! vous qui m'avez accusé, qui plus tard avez voulu tuer mon fils en duel !...

—Dieu m'est témoin, Monsieur, que j'ai déploré ses fautes et que je les déplore encore tous les jours.

—Que me fait, à moi, votre hypocrite repentir ?

—Je regrette qu'il me soit impossible de vous offrir une autre réparation, je vous prie humblement de me pardonner.

—Vous pardonner !...à vous...jamais.

—Pensez, Monsieur, aux graves et solennelles circonstances dans lesquelles nous sommes. Chacun de nous n'a peut-être plus que quelques heures à vivre.

—Si je dois mourir, je saurai le faire aussi vaillamment que vous, et veuillez croire que je n'ai pour cela nullement besoin de vos leçons.

—Je n'en doute pas ; mais après la mort, croyez-vous que tout soit fini ?

—Je n'en sais rien et n'en veux rien savoir.

—Prenez garde, Monsieur, Dieu vous accorde ces quelques heures pour donner le temps de vous repentir.

—Me repentir, de quoi ? qu'ai-je fait de mal ? de quel droit venez-vous encore m'accuser ? Allez-vous de nouveau me jeter l'insulte à la face, comme vous l'avez fait un jour sous le péristyle de la Bourse.

—Dieu m'est témoin que je n'ai dans le cœur, comme sur les lèvres, qu'amour et pardon. Je ne vous accuse de rien ; mais Dieu, dont vous avez négligé les commandements, ne vous accusera-t-il pas quand vous paraîtrez à son tribunal ?

—Enfin que me voulez-vous

A Suivre